

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic 350 Model 1AD37	CH 0332 22

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Chevelle" à l'avant et à l'arrière du véhicule, "Malibu Classic" + "350" latéralement sur les 2 ailes AV "Chevelle 1AD37" + "CH 0332 22" sur plaquette du constructeur, "1D37K4, ....." devant No du châssis
Plaquette constr.	à droite sur face intérieure de l'aile
No du châssis	à gauche derrière pare-brise
Ident. du moteur	"K" sur face AV à gauche sur culasse (importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salchausstrasse 21, 2501 Pierre
Véhicule homologué	1D37K4 403656      Signes fixes dans code du type "Chevelle 1AD37" + "1D37K4, ....."

#### CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	mécanique ou automatique		
Nombre de vitesses	4 ou 3 paliers	Entraînement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, soupape de dosage sur roues AV, limiteur de freinage sur roues AR		
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		
Frein d'arrêt	mécanique, expansion interne, sur roues AR		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différ. de pression, lampe-tém. comb. av. fr. à main		

#### MOTEUR

Marque	CHEVROLET	Type	K
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,6	Course	88,39
Cylindrée	5733	CV-impôt	29,20
Puissance en CV	185 SAE-net	à t/min	4000
Bruit	73	dB/A à t/min	3000 (3/4)
Silencieux	2/ 540 x 295 x 127		
Mesure des gaz	< 1,0 % CO (600 t/min) + test CVS (USA) *		
Déparasitage	OCF, annexe 8 chiffre 4 "D"		

#### CARROSSERIE

	limousine
Nombre de portes	2      Indic. vit.      km/h
Cintures sécurité	SAE J-4c      Rétroviseur      intér./gauche+drté
Cale	-      Attelage      -
Antivol	verrou de direction

Nombre de places t	5	av	2	centre	ar	3
--------------------	---	----	---	--------	----	---

#### DIMENSIONS

	int.	ext.			
Longueur		5240	Empattements	2845	/
Largeur		1946			
Hauteur		1420	Voie	av 1562	ar 1542
Porte à faux lat.			Voies	av -	ar -
	av	1031			
	ar	1364	Braquage	g 11,95	d 11,65
Distance volant - vers l'avant du véhicule					

#### POIDS

	avant	arrière	total
Poids à vide	1050	790	1840
Charge utile	110	240	350
Poids total	1160	1030	2190
Garantie fabr.	-	-	2550
Dimens. pneus	G 78 - 14	G 78 - 14	(Variantes
Ply / atü	4 / 2,0	4 / 2,0	voir
Charge	1360	1360	remarques)
pour V max	180	180	

Garantie poids remorquable avec frein	-
Garantie poids remorquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h

EQUIPEMENT	§)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux route compl.	-	
Feux de croisement	HCR H4 (E)	
Feux de position	SAE IP 74 Guide IA	
Feux de brouillard	-	Feux rouges id. feux stop
Feux stop	SAE A(2)IR(2)S(2)T 74 Guide IA	
Clignoteurs	av SAE IP74 Guide IA 1	ar id. feux stop
Catadioptres	av - 1 oui	ar I (E)
Feux de gabarit	av - 1	ar -
Avert. optique	-	Eclair. plaque 1/sép. au centre
Essuie-glace	électrique (2-balais) avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	Delco Remy D9000041/F9000046 (94) dB/A	
	( ) dB/A	
	( ) dB/A	

### INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Chevelle Malibu Classic 350		
Homologation	No CH 0332 22		
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	1840	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2550	Cylindrée	5733

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

\*) Mesure des gaz : vignette EPA sur carénage du radiateur

Variantes de pneus:	pneus	E 78 - 14	G 70 - 14	H 17 - 14	205 HR 14
	Ply / atu	4 / 2,0	4 / 2,0	4 / 1,8	- / 2,0
	charge	1270	1360	1430	1250
	V-max	180	180	180	210

§) Modifications par l'importateur:

- phares SEALED BEAM remplacés par HCR H4 (E)
- les verres de couleur orange des feux de position/clignoteurs sont remplacés par des blancs SAE IP 74 Guide IA; les ampoules de couleur orange sont remplacées par des blanches (1157); les angles de visibilité doivent être complétés par les feux de gabarit/clignoteurs Guide IA SAE PIA 73
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par 5/18 W
- il est monté des catadioptres I (E) selon les prescriptions.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 26.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES